

## **Note d'Orientation sur le processus de consultation : Vers un Cadre post-2015 pour la Réduction des Risques de Catastrophes – Consultations nationales**

### **Contexte**

Le Cadre d'Action de Hyōgo (CAH) tire à la fin de son calendrier de dix ans (2005-2015). 133 gouvernements ont rapporté, par le biais du Moniteur CAH, le progrès accompli et les défis affrontés dans l'exécution des cinq domaines prioritaires du CAH. En tout, les rapports nationaux ont présenté un progrès mitigé concernant la construction de la résilience des nations et des communautés face aux catastrophes.

Le progrès comprend un nombre accru de politiques nationales, de stratégies, de plans nationaux et du progrès dans l'engagement multipartite dans la réduction des risques de catastrophes. On a rapporté également une amélioration des systèmes d'alerte précoces, la planification des contingences et une meilleure capacité dans la réponse aux catastrophes. Cela a amélioré l'environnement propice à la réduction du risque de catastrophe à plusieurs niveaux, notamment au niveau national.

Les défis révèlent que la politique nationale, les stratégies et les plans de développement concernant la réduction du risque de catastrophe n'ont toutefois pas été suffisamment traduits en une action nationale cohérente pour réduire les facteurs sous-jacents des risques de catastrophes à travers un développement sensible au risque. Alors que le progrès est en cours pour réduire le risque des catastrophes accumulé au niveau national et local au moyen de la mise en œuvre du CAH, souvent le nouveau développement continue de créer une vulnérabilité et une plus grande menace des risques liés aux aléas naturels. Par conséquent, le risque de catastrophe net et total continue de s'accroître dans les pays développés et les pays en développement à la fois. La croissance démographique continue, l'urbanisation rapide et le changement climatique rendront la réduction du risque même plus difficile à l'avenir.

Afin d'inverser la tendance du risque actuel et de redynamiser l'engagement et l'effort nécessaire à la construction de la résilience des nations et des communautés aux catastrophes, les Etats membres des Nations Unies ont demandé à l'UNISDR – le Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes de faciliter l'élaboration d'un Cadre post-2015 de Réduction des Risques de Catastrophes à travers la Résolution 66/199 de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

L'UNISDR a préparé un document d'information pour un Cadre Post-2015 de Réduction des Risques de Catastrophes basé sur l'examen à mi-parcours du CAH, le Bilan Mondial 2011 et le Synthèse du Président de la 3<sup>ème</sup> Session de la Plateforme Globale. Le document de consultation décrit le processus de consultation vers l'élaboration du Cadre Post-2015 de la Réduction des Risques de Catastrophes.

### **Consultations Initiales**

Le processus de consultation a été conjointement lancé en mars 2012 par la Représentante Spéciale du Secrétaire-Général pour la Réduction des Risques de Catastrophes et l'Ambassadeur du Japon aux Organisations Internationales à Genève. Le document d'information pour le processus de consultation Vers le Cadre Post-2015 de la Réduction des Risques de Catastrophes a été bien accueilli et apprécié (voir [www.preventionweb.net/english/hyogo/post-hfa](http://www.preventionweb.net/english/hyogo/post-hfa) disponible dans les six langues des NU).

Un nombre de consultations initiales avec des différentes parties prenantes ont commencé. Cela comprend l'introduction du Cadre Post-2015 de la Réduction des Risques de Catastrophes au Groupe de Soutien de l'UNISDR ; le dialogue avec les représentants des missions permanentes aux Nations Unies à New York ; et une rencontre du Groupe consultatif Post-CAH. Entre les mois de mars et mai 2012, l'UNISDR a engagé des consultations avec le Groupe de Partenariat Asiatique de l'ISDR à Bali ; les organisations inter-gouvernementales régionales en Afrique ; le deuxième Forum de Développement de Leadership sur l'intégration de l'Adaptation et de la Réduction des Catastrophes dans le Développement à Incheon; et, avec les gouvernements locaux en 2012 au Congrès sur les Villes Résilientes à Bonn.

Les consultations initiales ont reconfirmé que la Réduction des Risques de Catastrophes protège les acquis socio-économiques vers un développement durable. Pour réaliser le développement durable il existe une demande élevée d'un investissement politique et économique croissant dans la réduction des risques et la construction de la résilience. Les questions de fond ayant émergé de ces consultations sont comme ce qui suit :

Une appréciation croissante de l'importance de la Réduction des Risques de Catastrophes parmi les gouvernements et les autres parties prenantes, mais la mentalité dominante demeure orientée sur la réponse aux catastrophes. Pour changer cette mentalité, une meilleure compréhension du risque est nécessaire, avec un changement de libellé des messages clés de la réduction du risque d'une manière plus positive - axée sur les gains pour le développement et la croissance économique.

Plus d'attention peut être donnée à : l'application des données probantes de la communauté scientifique et technologique pour assurer une élaboration de politiques saines ; favoriser la collaboration transfrontalière pour réduire le risque et les vulnérabilités ; une meilleure estimation du succès et du progrès accomplis dans la Réduction des Risques de Catastrophes par l'usage de cibles et d'indicateurs bien définies.

Les questions de gouvernance importent dans les actions de réduction du risque ; comme, le manque de transparence et la corruption qui peuvent aggraver le risque d'une manière substantielle. Il y a un besoin de renforcer la gouvernance de la réduction du risque des catastrophes avec une orientation institutionnelle. Cette action peut être particulièrement orientée vers les mécanismes de la mise en œuvre de politiques et de législations, en engageant les ministères de finance et de développement économique et en mettant l'accent sur la responsabilité. La décentralisation des rôles et des responsabilités de la réduction des risques de catastrophes devait être accompagnée par des budgets afin que les autorités locales puissent avoir suffisamment de contrôle sur les ressources nécessaires.

La réduction du risque des catastrophes n'est pas une simple dépense, mais plutôt un investissement intelligent. Le défi est comment démontrer le rendement sur l'investissement de façon convaincante. L'économie de la Réduction des Risques de Catastrophes doit être plus débattue et étudiée, notamment au niveau national. Les bonnes pratiques en matière d'investissement intelligent dans la Réduction des Risques de Catastrophes doivent être documentées et largement partagées.

La Réduction des Risques de Catastrophes est une question de développement transversal ; davantage d'effort doit être fait pour traiter les facteurs de risque sous-jacents à travers l'intégration de la Réduction des Risques de Catastrophes dans le développement. Rio+20 et le processus vers l'Agenda de Développement Post-2015 (post-ODM) fournissent des chances stratégiques de cohérence et de synergie avec la promotion de la Réduction des Risques de Catastrophes dans le développement.

Au niveau local, une demande au cadre afin qu'il reflète les apports des gens travaillant sur le terrain dans la Réduction des Risques de Catastrophes et la résilience de sorte que des solutions soit mises en place et exécutées localement, en tachant particulièrement de rendre la Réduction des Risques des Catastrophes sensible à la question du genre. L'accord international doit reconnaître toutes les méthodes connues pour construire la résilience y compris l'usage d'outils d'évaluation et le besoin de suggérer des nouveaux moyens pour le suivi du progrès au niveau mondial, pour faire sentir à tous les acteurs qu'ils sont impliqués dans une affaire plus grande qu'eux-mêmes en se concentrant sur le changement de comportement et les méthodes réussies pour faciliter de tels changements. En plus,

le besoin d'une méthode explicite pour décider comment financer ce qui a été également souligné dans le Cadre Post-2015 pour la Réduction des Risques des Catastrophes.

### **Les Objectifs**

Les consultations nationales visent à :

1. Augmenter la compréhension et les connaissances sur le risque de catastrophes et son impact potentiel sur la population et le développement ;
2. Impliquer les parties prenantes, en particulier celles qui n'ont pas encore été engagées dans la réduction du risque de catastrophes, mais dont la compréhension et l'action sont impératives pour réduire les risques et construire la résilience ;
3. Fournir les éléments essentiels pour élaborer le Cadre Post-2015 de la Réduction des Risques de Catastrophes.

### **Les Résultats Attendus**

Les résultats attendus des consultations nationales seront :

1. Une compréhension de l'impact de la Réduction des Risques de Catastrophes accrue et la mise en œuvre du CAH au sein du pays ;
2. Les ministères et les comités clés du développement - notamment ceux liés à l'éducation, les finances, la planification de développement, l'aménagement du territoire, la gestion des ressources en eau, l'environnement, l'agriculture et la planification urbaine - sont impliqués dans le processus et contribuent de façon substantielle à ces conclusions.
3. Une meilleure compréhension des conséquences économiques d'une réduction des risques insuffisante par rapport à un investissement intelligent dans la Réduction des Risques de Catastrophes.
4. Les facteurs sous-jacents et les opportunités essentielles identifiées pour intégrer la Réduction des Risques de Catastrophes dans le développement global.
5. Un apport national fourni pour l'élaboration du Cadre Post-2015 pour la Réduction des Risques de Catastrophes.

### **Questions pour faciliter les consultations nationales sur le Cadre post-2015 pour la Réduction des Risques de Catastrophes**

Dans le cadre des consultations sur un cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe une série de questions sont proposées de prendre en compte dans la discussion et le dialogue. Les questions visent à orienter et inciter des discussions. Le principal objectif de ces consultations est d'identifier les questions de fond pour de nouvelles actions dans la réduction des risques de catastrophes.

1. La première série de questions portent sur le Cadre d'action de Hyōgo existant.
  - 1.1. Quelles sont les principales réussites (ou réalisations) dans la réduction des risques de catastrophe depuis la mise en œuvre du CAH en 2005 et qu'est-ce qui a contribué au succès?
  - 1.2. Comment voyez-vous l'agenda du développement post-2015 (poste OMD) et les objectifs de développement durable proposés et relatif à la question des catastrophes?

2. La deuxième série de questions se concentrent sur quelques-unes des questions soulevées importantes dans l'examen à mi-parcours du Cadre d'action de Hyōgo et les résultats des premières consultations.
  - 2.1. L'accent a-t-il été mis sur l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans la planification du développement et celui des secteurs? Cela a-t-il été un succès? Pouvez-vous donner des exemples?
  - 2.2. Quels progrès votre gouvernement a-t-il réalisés pour lier la réduction des risques de catastrophes à l'adaptation au changement climatique?
  - 2.3. Pouvez-vous identifier les bonnes pratiques dans votre pays en matière de planification d'utilisation des terres? Dans quelle mesure l'évaluation des risques est pris en compte dans la planification urbaine dans votre pays?
  - 2.4. Qu'est-ce qui a été fait pour rendre les écoles et les hôpitaux résilients face aux catastrophes dans votre pays? Comment les actions étaient-elles menées?
  
3. La troisième série de questions portent sur ce que vous croyez sont des éléments importants pour l'avenir de la réduction des risques de catastrophes.
  - 3.1. Quelle est l'approche qui a permis de progresser sur la réduction des risques de catastrophe?
  - 3.2. Comment feriez-vous pour intégrer une plus grande redevabilité dans la réduction des risques de catastrophes?
  - 3.3. Quels sont les trois principaux éléments importants qui devraient être abordés dans un cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophes?
  - 3.4. Quelle sorte de cadre post-2015 aimeriez-vous voir?
  
4. La quatrième série de questions proposent à commenter la méthodologie et le processus de consultation sur le Cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophes. Elle permet ainsi à commenter aussi la consultation que vous venez d'assister.
  - 4.1. Quels sont selon vous les éléments clés qui manquent dans le processus de consultation nationale
  - 4.2. Quelles sont les opportunités et les défis dans le processus national de consultation?

### **Rapport sur les consultations**

Comme c'est mentionné ci-dessus, les consultations nationales offrent une grande opportunité pour engager davantage les gouvernements et les intervenants à réduire le risque et construire la résilience. En vue de mieux comprendre le progrès et les défis sans influencer les répondants, quatre séries de questions ont été proposées pour faciliter les consultations nationales. Chaque série répond à un objectif différent et approfondit plus les discussions sur la Réduction des Risques de Catastrophes.

Le rapport sur les discussions concernant les quatre séries est un élément clef pour partager les fruits du travail de réflexion et de concertation accomplis. Les pays sont tenus à fournir leurs rapports avant le 31 mars 2013 dans la forme suivante ce qui aidera à consolider les résultats avant la 4<sup>e</sup> session de la Plateforme mondiale:

- Résumé des points clés des consultations nationales sur le Cadre Post-2015 pour la Réduction des Risques de Catastrophes à l'avis de la majorité.
- Introduction sur les consultations nationales, incluant le titre de la rencontre, le lieu, la date, les objectifs, les participants et les méthodes de consultations.
- Résumé des discussions des groupes sur chaque question posée; le résumé doit refléter l'essentiel des discussions des groupes, mais pas une opinion individuelle particulière.
- Annexe 1 : Agenda final.
- Annexe 2 : Liste des participants.
- Annexe 3 : Une série de questions utilisée dans les consultations.

Février 2013